

Facture des frais engagés à Cadix pour le compte du roi
Pierre Poivre, le 17 juin 1768

Un document reproduit dans un article de *Revue de l'histoire des colonies françaises* tome VI, 1918, page 228.

Avec ces précisions : « Publié dès 1870 dans les *Transactions of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius*, reproduit à nouveau dans l'excellent travail de M. Paul Carié sur l'Acclimatation à l'île Maurice. Ce bref mémoire fait connaître un essai d'acclimatation tenté sans succès par Poivre en 1768. Les 47 perdrix rouges dont il est question dans le bordereau de Béhic - *Perdix ruffa* Linn. ou *Perdix (Caccabis) petrosa* Gm., selon Ed. Newton - ont, en effet disparu, de l'Île de France immédiatement après y avoir été amenées. »

Note des débours que j'ai faits pour M. Poivre

P. N° 6.-12 plants d'Oliviers qui ont coûté à Séville	400 Réaux
Fret de Séville icy et fraix jusqu'à bord	45
Pour les deux caissons, ceux de Séville n'ayant pu servir	105
Pour 47 Perdrix rouges à 5 R	235
Pour leur transport d'Ayamonte à Cadix	62
Pour des cages, et nourriture à l'homme qui les a soignés	170
Total	1020 Réaux
Qui, à raison de 10 réaux chaque piastre effective ¹ , fait : pts. Esp.	51

[signature] de Behic fils. »

[Au bas, de la main de Pierre Poivre]

La dépense ci-dessus doit être au compte du Roy, parce que les plants et les perdrix envoyés par M. Behic, ne lui ont été demandés que pour l'avantage de la Colonie et ne pouvait [sic] d'autre objet.

Ce 17 juin 1768

[signature] Poivre

* * *

¹ Erreur du transcripteur, il faut lire « à raison de 20 réaux chaque piastre »